



**TARN-ET-GARONNE**  
LE DÉPARTEMENT.fr

Pôle Savoirs et Animation des Territoires  
Musée des Arts de la Table - Abbaye de Belleperche  
Dossier suivi par Jean-Michel Garric  
05 63 95 62 76  
abbaye.belleperche@ledepartement82.fr

N° 2019-1703

## **ARRÊTÉ PORTANT ACCEPTATION DE DON**

### **LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3221-10,

Considérant le document d'intention de don par Mme Françoise SIDOT, en date du 18 septembre 2019,

#### **ARRÊTE**

##### Article 1

Le don consenti au Département de Tarn-et-Garonne par Mme Françoise SIDOT, 128 chemin de Blancher, 31620 Castelnau-d'Estrètefonds, constitué de quatre verres et une carafe en cristal gravé, des années 1930, pour affectation au musée des Arts de la Table sous condition de perpétuelle demeure, est accepté.

Le transfert de propriété sera effectif au jour de la signature du présent arrêté.

##### Article 2

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes administratifs départementaux, et ampliation sera notifiée au donateur.

Fait à Montauban, le 02 OCT. 2019

Le Président

**Christian ASTRUC**